



# Escapade en Provence

**Du 15 au 17 Mars 2017**

***En compagnie de Catherine de Buzon,  
Hélène Novaresio, et Alain Curtil***

**Séjour en pension complète,  
du déjeuner du 1er jour au déjeuner du dernier**



## Votre escapade

### Jour 1 : Antibes / Avignon

#### Mercredi 15 mars

Départ en direction d'Avignon et rencontre avec votre guide, Hélène Novaresio pour une découverte de la ville.

Au fil de la balade : Eglise St Didier, la place de l'horloge, cœur de la ville, l'espace où se tenait le forum romain est aujourd'hui occupé par les terrasses de café et les restaurants installés à l'ombre des grands platanes ; l'hôtel de ville et sa tour du Jacquemart ; le théâtre municipal ; la collégiale Saint Agricole, ornée d'un globe en accolade typique du gothique provençal ; l'hôtel du Louvre, ancienne commanderie des templiers ; la rue de la Petite-Fusterie et ses hôtels particuliers ; la chapelle de l'Oratoire du XVIII<sup>ème</sup> siècle, (extérieurs).

Déjeuner au restaurant.

Poursuite des visites de la ville et visite du **Palais des Papes** :

Il est le symbole du rayonnement de l'Église sur l'Occident Chrétien au XIV<sup>ème</sup> siècle.

Edifié à partir de 1335, en moins de vingt années, il est l'œuvre principalement de deux papes bâtisseurs, Benoît XII et son successeur Clément VI.

Le monument constitue le plus important palais gothique de l'Occident.

Fin des visites avec la cathédrale **Notre Dame des Doms**, et le pont **Saint Bénézet**, communément appelé le Pont d'Avignon.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Mercure Palais des Papes\*\*\*\*.

### Jour 2 : Avignon / Villeneuve Lès Avignon

#### Jeudi 16 mars

Après le petit-déjeuner, visite du **Musée Calvet**, sous la conduite d'Alain Curtil.

Les collections couvrent aussi bien l'archéologie, que les arts décoratifs, l'ethnographie ou encore les beaux-arts (objets d'art, dessins, sculptures et peintures du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.).

Déjeuner au restaurant.

Route vers Villeneuve Lès Avignon et visite, sous la conduite de Catherine de Buzon du **Musée Pierre de Luxembourg** qui abrite des trésors : sa fameuse Vierge en ivoire et le chef d'œuvre d'Enguerrand Quarton : Le Couronnement de la Vierge.

Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

### Jour 3 : Avignon / Draguignan / Antibes

#### Vendredi 17 mars

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Visite sous la conduite de Catherine De Buzon du **Musée du Petit Palais**.

Il regroupe une remarquable collection de peintures italiennes du XIII<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle. Déjeuner au restaurant.

Route vers Draguignan et visite sous la conduite de Catherine de Buzon du **Musée des Arts et des Traditions Populaires** qui rassemble d'importantes collections d'ethnographie régionale.

Route de retour vers Antibes.

**A noter : en fonction d'impératifs locaux, l'ordre des visites pourra subir quelques modifications.**

## FORFAIT 3 JOURS / 2 NUITS - PAR PERSONNE

Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation :

**530 €** sur la base de 25 participants et plus  
**580 €** sur la base de 20 à 24 participants  
**700 €** sur la base de 15 à 19 participants

- Supplément chambre individuelle : **90 €**

**A NOTER QUE LA FACTURATION DÉFINITIVE EST ÉTABLIE AU MOMENT DU DÉPART DE LA PRESTATION, EN FONCTION DU NOMBRE EFFECTIF DE PARTICIPANTS DÉTERMINANT LA BASE.**

### CE FORFAIT COMPREND :

- **le trajet en autocar privé** grand tourisme
- l'hébergement en **hôtel 4\*** en chambre double
- **la pension complète** du déjeuner du 1<sup>er</sup> jour au déjeuner du dernier
- les visites, les entrées et les excursions mentionnées au programme
- **la présence et les commentaires d'Hélène Novaresio, Catherine de Buzon et Alain Curtil**
- **L'assistance d'un accompagnateur Arts et Vie**
- l'assurance MAIF avec les services MAIF assurances

### CE FORFAIT NE COMPREND PAS :

- **le port des bagages** et les dépenses personnelles
- les boissons
- l'option **Remboursement Annulation** qui peut être souscrite individuellement au moment de l'inscription au voyage pour un montant égal à 3% du forfait (minimum 20€). Elle permet le remboursement des sommes versées moins le montant de l'option (et une franchise de 5%, minimum 30€, si l'annulation a lieu à moins de 4 jours du départ), quels que soient les motifs de l'annulation, tant que le programme n'est pas entamé (voir conditions générales).

**PRIX DES PRESTATIONS TERRESTRES** valables pour la période du 15 au 17 Mars 2017 (sauf hausses exceptionnelles : entrées, taxes, carburant...).

